

République Algérienne Démocratique et Populaire

Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou

Faculté de Médecine

Vice Doyen Chargé de la Post-Graduation,

de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures

Service de la 1^{ère} Post-Graduation

N°130 / VDPG / FM / 2026.

AVIS AUX CANDIDATS RECUS AU CONCOURS DE RESIDANAT

DE MEDECINE PHARMACIE ET MEDECINE DENTAIRE SESSION Octobre 2026

Il est porté à la connaissance des candidats inscrits à la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou, admis au concours d'accès au résidanat de Médecine, pharmacie et Médecine Dentaire que le choix des postes(Spécialité) aura lieu :

Le Lundi 26 Octobre 2026 à 08h 30mn, à l'AMPHI N° : 05

La présence du candidat reçu, est **obligatoire** le jour du choix ; néanmoins, en cas d'empêchement majeur, une procuration dûment signée et légalisée est acceptée.

Les retardataires lors de l'opération du choix des postes perdent le bénéfice du classement.

En cas d'absence du candidat admis au concours, le jour du choix des postes, l'intéressé perd systématiquement le bénéfice du poste de spécialité.

En outre, il y a lieu de préciser que tout choix de poste effectué par le candidat, ne peut faire l'objet ni de changement ni de recours.

NB :

- En cas de désistement ou d'absence d'un candidat reçu parmi les premiers classés, les suivants pourront y postuler.

Fait à Tizi-Ouzou le **18 OCT 2026**

Le Doyen

